



Fédération Française des Écoles de Yoga
Siège social: 2, rue Gustave Ricard - 13006 Marseille
Adresse postale: 501 rue de la Roubine - Cazan - 13116 Vernègues
06 49 93 67 83 - contact@natha-yoga.com

Modalités pour l'inscription à la Fédération Française des Écoles de Yoga

L'adhésion à la Fédération Française des Ecoles de Yoga est subordonnée à la pratique et à l'enseignement du Nâtha-yoga. Elle est accessible aux professeurs qui enseignent déjà le Nâtha-Yoga, aux élèves en formation pour devenir professeur de yoga, aux associations et aux élèves des professeurs ou des associations.

Les professeurs de yoga et les élèves en formation pour devenir professeur de yoga doivent pouvoir justifier d'une formation effectuée ou en cours qui satisfasse cette exigence. Un descriptif avec les coordonnées de la formation doit être fourni.

Les élèves doivent être affiliés par leur professeur ou s'inscrire individuellement. Un dossier par personne.

Cette demande d'adhésion doit être accompagnée de deux photos et du chèque du montant annuel de l'inscription, le tout envoyé par courrier à Cazan.

La Fédération Française se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande d'affiliation. En cas de refus le dossier est retourné. En cas d'acceptation la carte de membre est retournée sous quinzaine.

Cette affiliation n'ouvre droit à aucune couverture d'assurance de la part de la Fédération Française des Ecoles de Yoga. L'assurance responsabilité civile et professionnelle reste à la charge de l'adhérent. L'affiliation permet de figurer dans le site de la Fédération.

Montant de la cotisation annuelle : 35 €

* Cette affiliation n'ouvre droit à aucune couverture d'assurance de la part de la Fédération Française des Ecoles de Yoga. L'assurance responsabilité civile et professionnelle reste à la charge de l'adhérent. Cette affiliation est obligatoire pour pouvoir se réclamer membre de la Fédération Française des Ecoles de Yoga. Un lien vers la Fédération doit figurer sur le site de l'adhérent. La parution sur le site de la Fédération se fait en fonction des éléments fournis par l'adhérent.



Fédération Française des Écoles de Yoga
Siège social: 2, rue Gustave Ricard - 13006 Marseille
Adresse postale: 501 rue de la Roubine - Cazan - 13116 Vernègues
06 49 93 67 83 - contact@natha-yoga.com

Inscription à la Fédération Française des Ecoles de Yoga*

Valable un an de date à date

Professeur En formation professeur Elève Association

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Adresse : _____

Votre photo ici
+ une deuxième pour
la carte de membre
Fédération Française
des Ecoles de Yoga

Code Postal: _____ Ville: _____

Pays: _____ Téléphone: _____

Adresse e-mail: _____

Descriptif de la formation suivie (faite ou en cours) : _____

Lieu d'enseignement: _____

Votre forme juridique en tant qu'enseignant de yoga: _____

Fait le: _____ A: _____

Signature:

* Cette affiliation n'ouvre droit à aucune couverture d'assurance de la part de la Fédération Française des Ecoles de Yoga. L'assurance responsabilité civile et professionnelle reste à la charge de l'adhérent. Cette affiliation est obligatoire pour pouvoir se réclamer membre de la Fédération Française des Ecoles de Yoga. Un lien vers la Fédération doit figurer sur le site de l'adhérent. La parution sur le site de la Fédération se fait en fonction des éléments fournis par l'adhérent.



Fédération Française des Écoles de Yoga
Siège social: 2, rue Gustave Ricard - 13006 Marseille
Adresse postale: 501 rue de la Roubine - Cazan - 13116 Vernègues
06 49 93 67 83 - contact@natha-yoga.com

Inscription d'une association à la Fédération Française des Ecoles de Yoga

Valable un an de date à date

Nom: _____

Adresse : _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Pays: _____ Téléphone: _____

Adresse e-mail: _____

Descriptif et coordonnées juridiques de l'association :

Lieu d'enseignement:

Nom et numéro de diplôme F.F.E.Y du professeur

Fait le: _____ A: _____

Signature du Président(e):

* Cette affiliation n'ouvre droit à aucune couverture d'assurance de la part de la Fédération Française des Ecoles de Yoga. L'assurance responsabilité civile et professionnelle reste à la charge de l'adhérent. Cette affiliation est obligatoire pour pouvoir se réclamer membre de la Fédération Française des Ecoles de Yoga. Un lien vers la Fédération doit figurer sur le site de l'adhérent. La parution sur le site de la Fédération se fait en fonction des éléments fournis par l'adhérent.